

Rétrospective du contrat de ville 2015-2022*



38 porteurs de projets
(dont 27 associations)
pour 84 actions soutenues.

3 Piliers : Cohésion sociale

Emploi et développement économique

Cadre de vie et renouvellement urbain

Groupe de travail participatif
autour de 3 actions ciblées :

1

Réhabilitation de la Salle Maurice Andrier du quartier de Collonges

- Concertation réunissant environ 40 habitants du quartier
- Orientation du projet vers l'aménagement d'un espace ayant les caractéristiques d'un centre social
- Financement de la Région d'un montant de 250 000€

2

Adulte-relais

Objectif : créer du lien entre les habitants et les institutions

- 4 conventions d'adultes-relais entre l'Etat et :
 - Une association du territoire (1 convention pour une médiatrice en santé)
 - Thonon Agglomération : 3 conventions signées

3

Zoom sur "Diagnostic en marchant"

Méthode participative qui consiste à parcourir un territoire, généralement à pied, avec différents acteurs (habitants, élus, techniciens, etc.) pour observer et analyser les forces et faiblesses d'un lieu. Cette démarche vise à **recueillir des perceptions, des idées, et des témoignages en temps réel**, favorisant ainsi une **vision partagée** des enjeux locaux.

Cette méthode a permis d'engager un travail partenarial que des solutions aux problèmes identifiés dans les quartiers (Thonon-les-Bains et Douvaine) ont été mis en oeuvre :

- Ex : - Révision complète de l'éclairage du quartier aux Bolliets à Douvaine.
- Réfection du sol du city-stade à Collonges.

Conception : Instant Urbain - Impression : Ma Bonne Impression

Cap vers 2030

THONON
agglomération

Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030

2024
2030



www.thononaglo.fr

*Entre 2023 et 2024, phase de préparation du nouveau contrat de ville.

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Les résultats de ces 2 dispositifs ont été croisés afin d'aboutir à des **thématiques d'intervention** prioritaires partagées par les habitants et les partenaires.

Les contributions émanant de ces groupes de travail ont permis de définir des **avant-projets** qui feront l'objet de **fiches-actions** à élaborer pour la période 2024-2030 avec les partenaires.

Groupe de travail thématiques avec les partenaires

Du 14 novembre 2023 au 24 janvier 2024, l'équipe en charge de la cohésion sociale est allée à la rencontre des habitants du QPV* et l'ensemble des quartiers d'habitat social du territoire avec la mascotte "Eddi". Cette dernière a permis de créer un lien convivial avec les habitants.

Les données recueillies ont ensuite été intégrées au contrat de ville.

Tout au long du projet, cette méthodologie sera utilisée.

À Thonon Agglomération, un nouveau mode de participation citoyenne a été expérimenté. Un outil de participation sociale a été conçu pour permettre d'aller à la rencontre des habitants en leur présentant un petit animal, en l'occurrence un castor, qui enregistre leur parole de façon anonyme : constats, attentes, nouvelles idées, etc.

et les retranscrits en texte.

Participation citoyenne

Porte-parole des habitants



Comment a été élaboré le Contrat de Ville ?

- Quartier de transition écologique
- Quartier plus sûr (tranquillité publique)
- Quartier du plein emploi
- Quartier de l'émancipation (via l'éducation)

Objectifs prioritaires :
Respect des droits fondamentaux

Pour la période 2024-2030, Thonon Agglomération et l'Etat s'engagent dans la mise en place d'une nouvelle génération de contrats de ville avec comme cadre législatif, la loi LAMY de 2014 et de nouvelles priorités issues notamment des objectifs de développement durable.

Le Contrat de Ville 2024-2030 de Thonon Agglomération s'inscrit dans le cadre des politiques publiques visant à **réduire les écarts de développement** entre les quartiers défavorisés et à **améliorer les conditions de vie** des habitants des quartiers prioritaires et d'habitat social. La démarche repose sur les thématiques clés telles que les **droits fondamentaux, la transition écologique et énergétique, la tranquillité publique et la sécurité**, ainsi que le **renouvellement urbain** et le **cadre de vie**. Ce contrat est un **engagement collectif** réunissant l'Etat, les collectivités locales, les bailleurs sociaux et divers acteurs institutionnels pour développer des projets concrets et améliorer la qualité de vie dans ces quartiers.

Contrat de Ville
Engagements
Quartiers 2030

Participation
citoyenne



Un outil de participation citoyenne innovant a été mis en place pour aller à la rencontre des habitants : la mascotte Eddi.

Cet outil enregistre la parole de façon anonyme avec une retranscription en texte.

10 quartiers visités
18 sessions entre le 14 novembre 2023 et le 24 janvier 2024
422 contributions récoltées

Activée sur toute la durée du contrat (2024-2030).



Effectivité des droits humains fondamentaux
éducation, logement, santé, emploi, culture

Rendre effectifs les droits humains fondamentaux pour tous (accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat et à la formation, rénovation énergétique des logements, collaboration avec les bailleurs, la ville de Thonon-les-Bains, le Département...)

Transition écologique et énergétique

réduction de la facture énergétique, gestion des déchets

Promouvoir une alimentation saine, la mobilité douce, le tri et gestion des déchets, sensibilisation au jardinage, réduire la facture énergétique des habitants

Contrat de Ville
Engagements Quartiers 2030

Les 4 thématiques prioritaires*

Financement

- La circulaire du 31.08.24 prévoit un "volet investissement" et un "volet fonctionnement", financés par une pluralité d'acteurs : l'État et ses opérateurs, les collectivités, la Banque des Territoires, des bailleurs sociaux et "des investisseurs privés".
- Financements pluriannuels.

5 axes à considérer

- 1 Sport
- 2 Petite enfance
- 3 Mobilité
- 4 Numérique
- 5 Lutte contre toutes les formes de discriminations

Cadre de vie et renouvellement urbain
amélioration des espaces publics et infrastructures

- Lutter contre les encombrants
- Unifier une méthodologie pour le suivi des diagnostics en marchant dans les quartiers
- Proposer des actions pour les habitants dans le cadre de l'abattement de la TFPB**



Tranquillité publique et sécurité
actions pour renforcer la sécurité

- Porter des actions de prévention auprès des jeunes et maintenir la cohésion sociale en luttant contre les incivilités
- Renforcer la prévention des violences intrafamiliales
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles



Un contrat de ville élaboré avec la contribution des partenaires et signataires

- **L'État** : finance, accompagne les projets, copilote le contrat de ville.
- **Thonon Agglomération** : mobilise les politiques publiques, soutient la transition écologique, finance, accompagne les porteurs de projets, copilote avec l'État, assure l'animation locale.
- **Associations et habitants** : participe aux instances et actions locales.